



SAPH

SOCIÉTÉ AFRICAINE
DE
PLANTATIONS D'HEVEAS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2006

SAPH au service du développement depuis 195

SOMMAIRE

1 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

2 - ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2007

3 - MESSAGE DU PRESIDENT

4 - FICHE SIGNALETIQUE DE LA SAPH

5 - CHIFFRES CLES

6 - CHIFFRES CLES

7 - CHIFFRES CLES

8 - RAPPORT DE GESTION

9 - RAPPORT DE GESTION

10 - TABLEAU COMPARATIF DES BILANS 2005 ET 2006

11 - TABLEAU COMPARATIF DES CHARGES ET DES PRODUITS 2005 ET 2006

12 - TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS COMPARE (TAFIRE)

13 - RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

14 - RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

15 - RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

16 - RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

17 - RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**18- PROPOSITION DE PROJET DES TEXTES DE RESOLUTION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**



CONSEIL D'ADMINISTRATION

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1. Monsieur Jean-louis BILLON | Président Conseil d'Administration |
| 2. Monsieur Yves LAMBELIN | Administrateur |
| 3. Monsieur Nazaire GOUNONGBE
<i>représentant permanent de SIFCA-SA</i> | Administrateur |
| 4. Monsieur Kouamenan BRETUM
<i>représentant permanent de SIFCOM</i> | Administrateur |
| 5. Monsieur Bertrand VIGNES
<i>représentant permanent de la Société d'Exportation Michelin</i> | Administrateur |
| 6. Monsieur Jérôme BAUDOIN
<i>représentant permanent de la Compagnie Financière Michelin</i> | Administrateur |
| 7. Monsieur Yves ROLAND | Administrateur |
| 8. Monsieur Tiémoko COULIBALY | Administrateur |
| 9. Monsieur Olivier de Saint Seine
<i>représentant permanent de la S.I.P.H</i> | Administrateur |
| 10 Monsieur Jean-Louis GAULY
<i>représentant permanent de la B.N.I</i> | Administrateur |
| 11. Monsieur Michel GAUTHEY
<i>représentant permanent de l'A.F.D</i> | Administrateur |

COMMISSAIRES AUX COMPTES

- Mazars & Guérad 01 BP 3989 Abidjan 01
- Price WaterHouse - Coopers 01 BP 1361 Abidjan 01

DIRECTION GENERALE

- Monsieur Jean-Pierre BLONDEAU Directeur général
- Monsieur Banga AMOIKON Directeur Général Adjoint



ORDRE DU JOUR

1. *Lecture du rapport du Conseil à l'Assemblée sur l'exercice clos le 31 décembre 2006.*
2. *Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2006.*
3. *Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et au Groupement d'Intérêt Economique. Approbation desdites conventions.*
4. *Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs.*
5. *Affectation des résultats.*
6. *Fixation du montant des indemnités de fonction.*
7. *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*



MESSAGE DU PRESIDENT



Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et à nos statuts, à l'effet de délibérer sur l'activité de notre société au cours de l'exercice 2006 et soumettre à votre approbation les comptes résultant des états financiers au 31 décembre 2006.

L'année 2006 a été marquée par le cinquantenaire de notre société avec à la clé des résultats exceptionnels jamais atteints de son histoire récente.

Nous tirons le meilleur parti des mesures engagées par votre Conseil d'Administration depuis quelques années, avec votre appui, pour améliorer la rentabilité de notre entreprise.

Le résultat net s'établit au 31 décembre 2006 à 16,2 milliards de FCFA contre 8,5 milliards de FCFA en 2005, soit une progression de + 91 %.

C'est un extraordinaire cadeau d'anniversaire à tous les investisseurs qui ont fait confiance à la SAPH.

Cette évolution du résultat s'explique par les éléments suivants.

Les achats de caoutchouc en milieu villageois ont progressé de 12 % pour atteindre 40 000 tonnes en 2006. La SAPH consolide ainsi son rôle de premier acheteur de caoutchouc en milieu villageois. Les relations solidement établies entre les planteurs et la SAPH lui assurent un approvisionnement régulier de ses usines.

La production de caoutchouc issue des plantations de la SAPH reste stable malgré la poursuite du programme d'abattage (environ 600 hectares par an).

La production des usines en 2006 avoisinant 62 000 tonnes reste tout de même en deçà de nos ambitions. Les investissements d'augmentation de capacité envisagés en 2007 permettront de nous situer dans les années à venir dans la fourchette de 75 000 à 80 000 tonnes par an.

La hausse des cours du caoutchouc de l'ordre de + 38 % par rapport à 2005 a contribué de façon significative à la réalisation de ces bons résultats.

Sur la base de ces résultats, votre Conseil d'Administration a décidé de verser aux actionnaires au titre de l'exercice 2006, un dividende brut par action de 2 350 FCFA contre 1 304 FCFA en 2005, soit une hausse de + 80 %.

Notre société affiche un excellent état de santé. Les investissements envisagés laissent augurer des perspectives encourageantes.

Nous vous remercions pour votre confiance et comptons sur votre appui.

Le Président du Conseil d'Administration

Jean-Louis BILLON



FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA SAPH

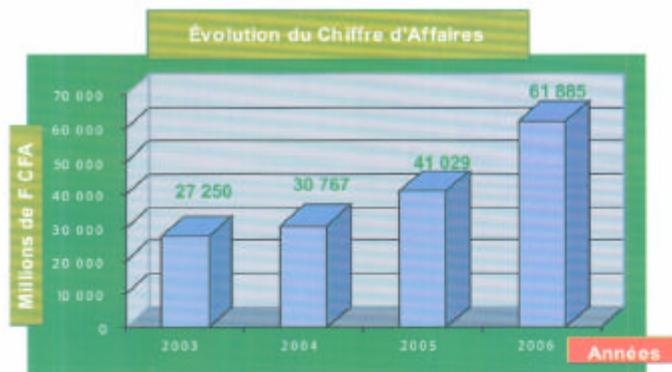
RAISON SOCIALE	Société Africaine de Plantations d'Hévéas
DATE DE CREATION	29 Décembre 1956
SUPERFICIE PLANTEE	18 393 hectares
SUPERFICIE EN SAIGNEE	16 363 hectares
FORME JURIDIQUE	Société anonyme inscrite à la Cote Officielle de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
CAPITAL SOCIAL	14 593 620 855 F.CFA Divisé en 5 111 601 actions de 2 855 F.CFA de nominal
REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	AU 31 / 12 / 2006
• SIPH (Société Internationale des Plantations d'Hévéas)	• 65,76%
• Autres privés et petits porteurs en Bourse	• 13,78%
• Compagnie Financière Michelin	• 9,89%
• Banque Nationale d'Investissements	• 8,58%
• Bailleurs de fonds (AFD)	• 1,99%
TOTAL	• 100,00%
LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	Abidjan (Siège) - Toupah - Ousrou - Bongo Rapides Grah - Gagnoa - Yacolidabouo
EFFECTIF AU 31 DECEMBRE 2006	3 979 employés

ADRESSE

Immeuble Ex-SIT - Rue des Galions
Abidjan - Zone Portuaire
01 B.P. 1322 Abidjan 01
Site Web: www.saph.ci
E.mail: saph@sifca.ci
Téléphone: (225) 21 75 76 76
Télécopie: (225) 21 75 76 43



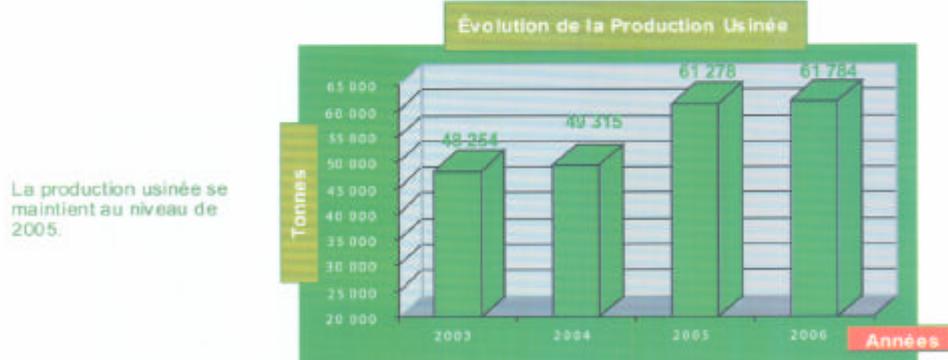
CHIFFRES CLES



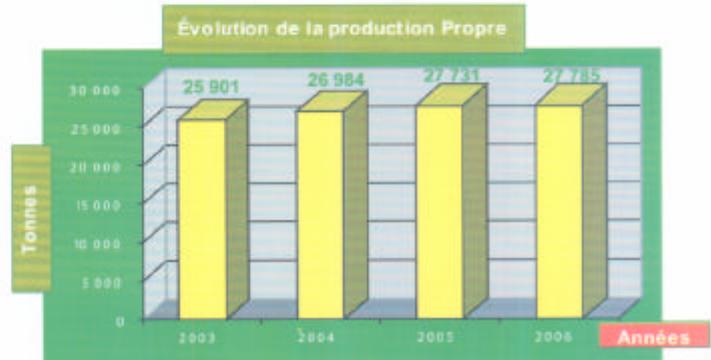
Un chiffre d'affaires dont la progression correspond principalement à la forte hausse des cours du caoutchouc naturel ainsi qu'à une légère progression des quantités vendues.



Les quantités vendues sont légèrement supérieures à la production usinée.

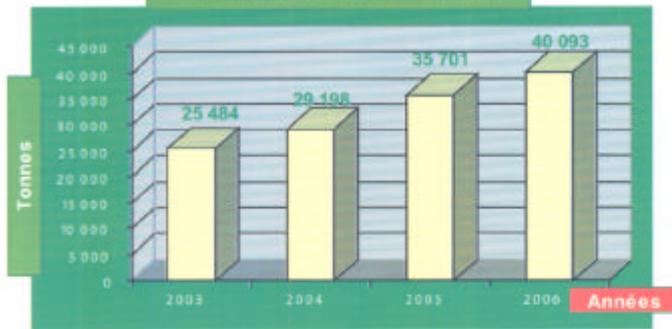


La production usinée se maintient au niveau de 2005.



CHIFFRES CLES

Évolution des Achats aux Planteurs



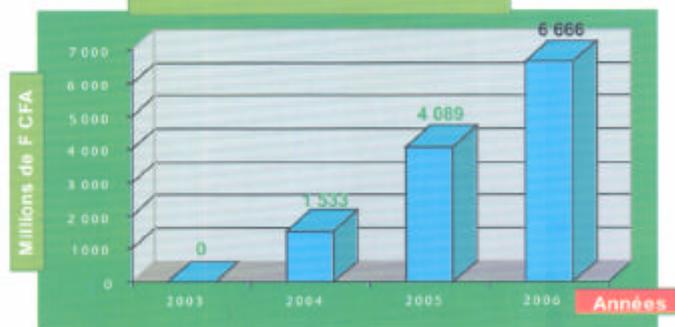
Progression de 12% des achats aux planteurs de 2005 à 2006 et de 57% depuis 2003

Évolution du Résultat net



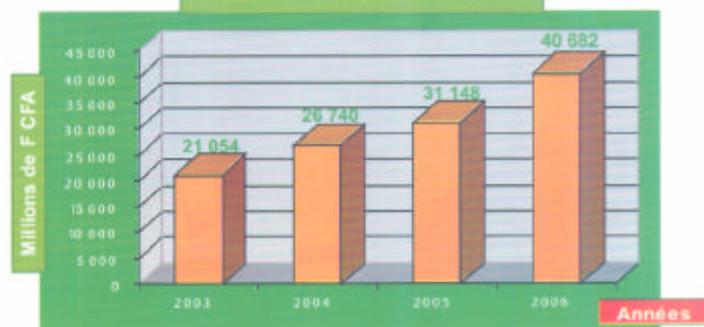
Une rentabilité élevée qui a permis:

Dividendes Versés



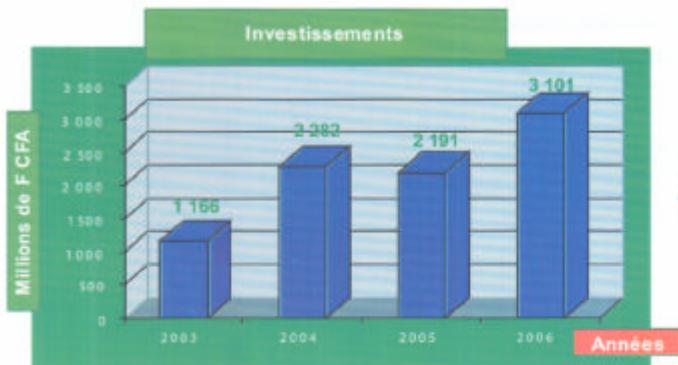
La rémunération croissante des actionnaires...

Évolution des Capitaux Propres

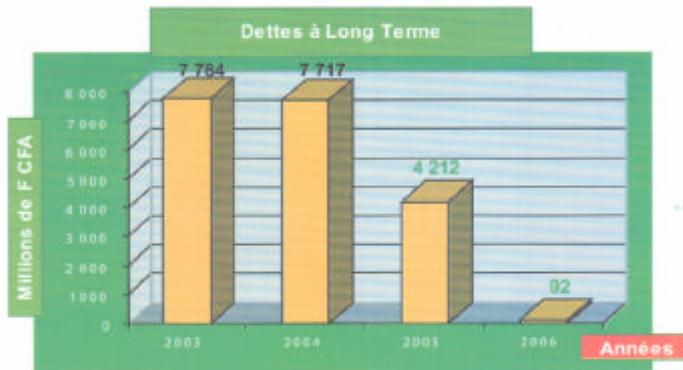


...tout en doublant les capitaux propres,...

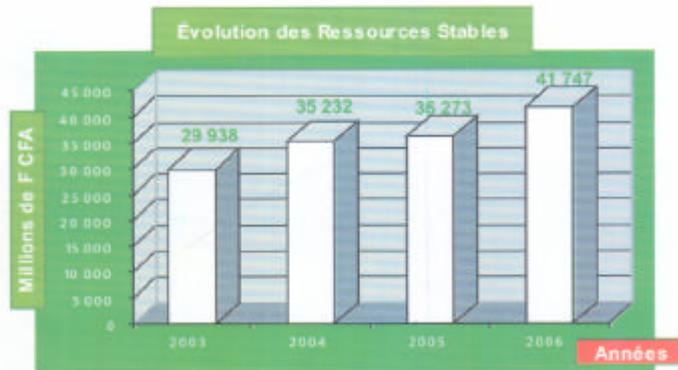
CHIFFRES CLES



...une politique d'investissement volontaire,...



...de solder l'endettement...



...et de consolider la structure financière de la SAPH.



RAPPORT DE GESTION

A- CONTEXTE GENERAL

Au plan international

L'année 2006 enregistre une hausse significative des cours mondiaux du caoutchouc naturel, de 38,5% par rapport à l'exercice précédent.

Au plan interne

Pour la SAPH, 2006 est l'année du cinquantenaire; cinquante années pleines au service du développement.

B- ACTIVITE

Production propre et achats de caoutchouc extérieur

La production issue des plantations SAPH se stabilise à 27 785 tonnes malgré l'abattage de 600 ha pour replantation.

En revanche, les achats enregistrent une quatrième année de hausse significative pour s'établir à plus de 40 000 tonnes en 2006, soit une progression de 12 % par rapport à 2005.

Production usinée

La SAPH a su maintenir le niveau de sa production usinée avec 61 784 tonnes pour l'exercice 2006.

Ventes et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élève à 61 885 millions de F CFA en 2006 contre 41 029 millions de F CFA en 2005.

La production vendue correspond à la production usinée.

La hausse du chiffre d'affaires s'explique par la forte progression du prix de vente, assis sur les cours mondiaux du caoutchouc.



RAPPORT DE GESTION

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation hors achats de caoutchouc, amortissements et frais financiers, s'établissent à 20 015 millions de F CFA en 2006, contre 16 070 millions de F CFA en 2005.

Cette hausse (+24%) est imputable à des charges proportionnelles au chiffre d'affaires, à des dépenses d'entretien et de maintien de notre appareil de production ainsi qu'à des charges contribuant à la production d'investissements.

Service de la dette

La bonne santé financière de la SAPH lui a permis de rembourser la quasi totalité de sa dette

Résultat net

Le résultat net d'impôts s'établit à 16 200 millions de F CFA au titre de l'exercice 2006 contre 8 497 millions de F CFA en 2005.

Perspectives

La politique d'investissement menée par la SAPH laisse augurer d'intéressantes perspectives d'avenir, conduisant à des hausses prévisibles des productions agricoles et usinées.



TABLEAU COMPARATIF DES BILANS 2005 ET 2006

ACTIF	2006 (1)	2005 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Frais d'établissement	0	0	0	n.s.
Immobilisations incorporelles	26 247 109	22 487 214	3 759 895	17%
Immobilisations corporelles	23 843 004 623	23 192 125 902	650 878 721	3%
Immobilisations financières	169 358 353	168 706 966	651 387	0%
Total actif immobilisé	24 038 610 085	23 383 320 082	655 290 003	3%
Stocks	11 336 535 447	8 531 788 954	2 804 746 493	33%
Créances et emplois assimilés	14 943 952 831	7 511 517 904	7 432 434 927	99%
Total actif circulant	26 280 488 278	16 043 306 858	10 237 181 420	64%
Total trésorerie - actif	2 011 769 574	2 587 116 372	-575 346 798	-22%
Écart de conversion - actif	0	0	0	n.s.
TOTAL ACTIF	52 330 867 937	42 013 743 312	10 317 124 625	25%

PASSIF	2006 (1)	2005 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Capital social	14 593 620 855	14 593 620 855	0	0%
Primes et réserves résultat net	9 888 730 213 16 199 543 072	8 056 666 428 8 497 591 489	1 832 063 785 7 701 951 583	23% 91%
Total capitaux propres	40 681 894 140	31 147 878 772	9 534 015 368	31%
Dettes financières et ressources assimilées	92 411 068	4 211 761 108	-4 119 350 040	-98%
Provisions financières pour risques et charges	972 200 028	912 904 049	59 295 979	6%
Total dettes financières	1 064 611 096	5 124 665 157	-4 060 054 061	-79%
Total ressources stables	41 746 505 236	36 272 543 929	5 473 961 307	15%
Total passif circulant	9 819 212 819	4 650 630 564	5 168 582 255	111%
Total trésorerie - passif	765 149 882	1 090 568 819	-325 418 937	-30%
Écart de conversion - passif	0	0	0	n.s.
TOTAL PASSIF	52 330 867 937	42 013 743 312	10 317 124 625	25%



TABLEAU COMPARATIF DES CHARGES ET DES PRODUITS 2005 ET 2006

CHARGES	2006	2005	VARIATION	%
	(1)	(2)	(3)=(1)-(2)	(3)/(2)
Achats de matières premières et fournitures liées	25 804 319 539	16 783 581 668	9 020 737 871	54%
Variation de stocks	-2 360 812 220	-25 104 271	-2 335 707 949	9304%
Autres achats	7 090 078 472	5 246 345 552	1 843 732 920	35%
Variation de stocks	-212 587 247	-58 101 123	-154 486 124	266%
Transport	1 617 191 384	1 295 872 051	321 319 333	25%
Services extérieurs	3 483 007 787	2 480 430 235	1 002 577 552	40%
Impôts & taxes	673 160 827	496 401 307	176 759 520	36%
Autres charges	370 912 676	231 068 035	139 844 641	61%
Charges de personnel	6 993 020 928	6 377 791 137	615 229 791	10%
Dotation aux amortissements & provisions	2 215 895 467	2 251 263 259	-35 367 792	-2%
Total des charges d'exploitation	45 674 187 613	35 079 547 850	10 594 639 763	30%
Total des charges financières	37 068 345	435 140 682	-398 072 337	-91%
Total des charges sur activités ordinaire	45 711 255 958	35 514 688 532	10 196 567 426	29%
Total des charges hors activités ordinaires	237 503 209	36 315 066	201 188 143	554%
Impôts sur le résultat	4 199 438 634	30 000 000	4 169 438 634	n.s.
TOTAL DES CHARGES	50 148 197 801	35 581 003 598	14 567 194 203	41%

PRODUITS	2006	2005	VARIATION	%
	(1)	(2)	(3)=(1)-(2)	(3)/(2)
Ventes de produits fabriqués	61 696 345 121	41 486 082 994	20 210 262 127	49%
Travaux & services vendus	330 338 974	166 752 321	163 586 653	0%
Production stockée (ou déstockage)	231 347 026	157 670 634	73 676 392	47%
Production immobilisée	2 142 396 487	1 399 765 200	742 631 287	53%
Marge brute sur matières	40 956 920 289	26 451 793 752	14 505 126 537	55%
Produits accessoires	323 552 892	324 817 866	-1 264 974	0%
Chiffre d'affaires	62 350 236 987	41 977 653 181	20 372 583 806	49%
dont à l'exportation	61 671 451 471	40 929 563 590	20 741 887 881	51%
Autres produits	753 876 311	210 941 931	542 934 380	257%
Valeur ajoutée	29 012 585 593	17 295 537 492	11 717 048 101	68%
Excédent brut d'exploitation	22 019 564 665	10 917 746 355	11 101 818 310	102%
Reprises de provision	0	950 501	-950 501	n.s.
Transferts de charges	0	1 840 250	-1 840 250	-100%
Total des produits d'exploitation	65 477 856 811	43 748 821 697	21 729 035 114	50%
Résultat d'exploitation	19 803 669 198	8 669 273 847	11 134 395 351	128%
Total des produits financiers	857 535 803	169 563 220	687 972 583	406%
Résultat financier	820 467 458	-265 577 462	1 086 044 920	-409%
Total des produits des activités ordinaires	66 335 392 614	43 918 384 917	22 417 007 697	51%
Résultat des activités ordinaires	20 624 136 656	8 403 696 385	12 220 440 271	145%
Total des produits HAO	12 348 259	160 210 170	-147 861 911	-92%
Résultat HAO	-225 154 950	123 895 104	-349 050 054	-282%
TOTAL DES PRODUITS	66 347 740 873	44 078 595 087	22 269 145 786	51%
RESULTAT NET	16 199 543 072	8 497 591 489	7 701 951 583	91%



TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET EMPLOIS COMPARE (TAFIRE)

TAFIRE	2006 (1)	2005 (2)	VARIATION (3)=(1)-(2)	% (3)/(2)
Ressources nettes de financement:				
Dividendes	-6 665 527 704	-4 089 280 800	-2 576 246 904	63%
Capacité d'autofinancement globale	18 640 593 489	10 624 009 143	8 016 584 346	75%
Augmentation de capital	0	0	0	n.s.
Emprunts	0	174 580 736	-174 580 736	-100%
Total ressources nettes de financement	11 975 065 785	6 709 309 079	5 265 756 706	78%
Emplois à financer:				
Investissement	3 037 044 441	1 977 422 616	1 059 621 825	54%
Variation du Besoin de financement	5 068 599 165	668 626 649	4 399 972 516	658%
Emplois économiques à financer	8 105 643 606	2 646 049 265	5 459 594 341	206%
Emplois HAO	0	0	0	n.s.
Emplois financiers contraints	4 119 350 040	3 679 619 710	439 730 330	12%
Total emplois à financer	12 224 993 646	6 325 668 975	5 899 324 671	93%
Excédent ou insuffisance de ressource de financement	249 927 861	-383 640 104	633 567 965	-165%
Variation du fonds de roulement	4 818 671 304	1 052 266 753	3 766 404 551	358%



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Société Africaine de
Plantations d'Hévéas
(SAPH)

Exercice clos le 31
décembre 2006

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH) tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1 Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels établis conformément aux principes du système comptable de l'OHADA sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2006 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Société Africaine de
Plantations d'Hévéas
(SAPH)

Exercice clos le 31
décembre 2006

2 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 16 mars 2007

Les commissaires aux comptes

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan
Associé

PricewaterhouseCoopers

1-2

Edouard Messou
Associé



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Société Africaine de
Plantations d'Hévéas
(SAPH)

Exercice clos le 31
décembre 2006

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'acte uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes conclues entre la société et l'un des administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur, à l'exclusion des conventions normales portant sur des opérations conclues à des conditions habituelles.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 Conventions conclues au cours de l'exercice

Votre Conseil d'Administration ne nous a informés d'aucune convention conclue au cours de l'exercice 2006.

2 Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

2 1 Avec SIFCA

Administrateurs concernés

Messieurs :

- Yves Lambelin,
- Jean Louis Billon.



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Société Africaine de
Plantations d'Hévéas
(SAPH)

Exercice clos le 31
décembre 2006

Nature et objet

- Avance en compte courant,
- assistance technique.

Modalités

- a) Avance en compte courant

SAPH a consenti à la société SIFCA, une avance en compte courant non rémunérée. Le solde de cette avance est de 800 millions de FCFA au 31 décembre 2006.

- b) Assistance technique

SIFCA apporte à SAPH une assistance technique dans les domaines financier, juridique, administratif et de conseil en stratégie. En contrepartie des prestations, la convention prévoit une rémunération annuelle forfaitaire de 500 millions FCFA hors taxes.

Cette convention a pris effet le 1^{er} juillet 1999 et la charge supportée par SAPH pour l'exercice 2006 s'élève à 500 millions FCFA.

2 2 Avec SIPH

Administrateurs concernés

Messieurs :

- Yves Lambelin,
- Jean-Louis Billon,
- Nazaire Gounongbé.

Nature et objet

Convention de commercialisation.

Modalités

SAPH s'est engagée à vendre à SIPH l'intégralité de sa production destinée à l'exportation en dehors de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les modalités de détermination des prix d'achat par la société SIPH à la société SAPH, telles que stipulées dans la convention, tiennent compte de l'évolution du marché mondial du caoutchouc.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**Société Africaine de
Plantations d'Hévéas
(SAPH)**

*Exercice clos le 31
décembre 2006*

Cette convention a pris effet le 1^{er} juillet 1999 et le chiffre d'affaires réalisé par SAPH dans ce cadre s'élève à près de 59 milliards hors taxes pour l'exercice 2006.

Abidjan, le 16 mars 2007

Les commissaires aux comptes

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan
Associé

PricewaterhouseCoopers

Édouard Messou
Associé

PROPOSITION DE PROJET DES TEXTES DE RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2006 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et qui se soldent par un résultat net de 16 199 543 072 F. CFA

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à.....

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 438 et suivants de l'Acte uniforme, approuve les termes et conclusions de ce rapport.

Cette résolution est approuvée à.....



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 2006.

Bénéfice de l'exercice 2006	16 199 543 072
Report à nouveau	7 360 164 202
Bénéfice à répartir	23 559 707 274
Dotations à la réserve légale	623 380 619
Dividende brut	12 012 262 350
Dividende brut/action	2 350
Affectation au report à nouveau	10 924 064 305
Cette résolution est approuvée à.....	

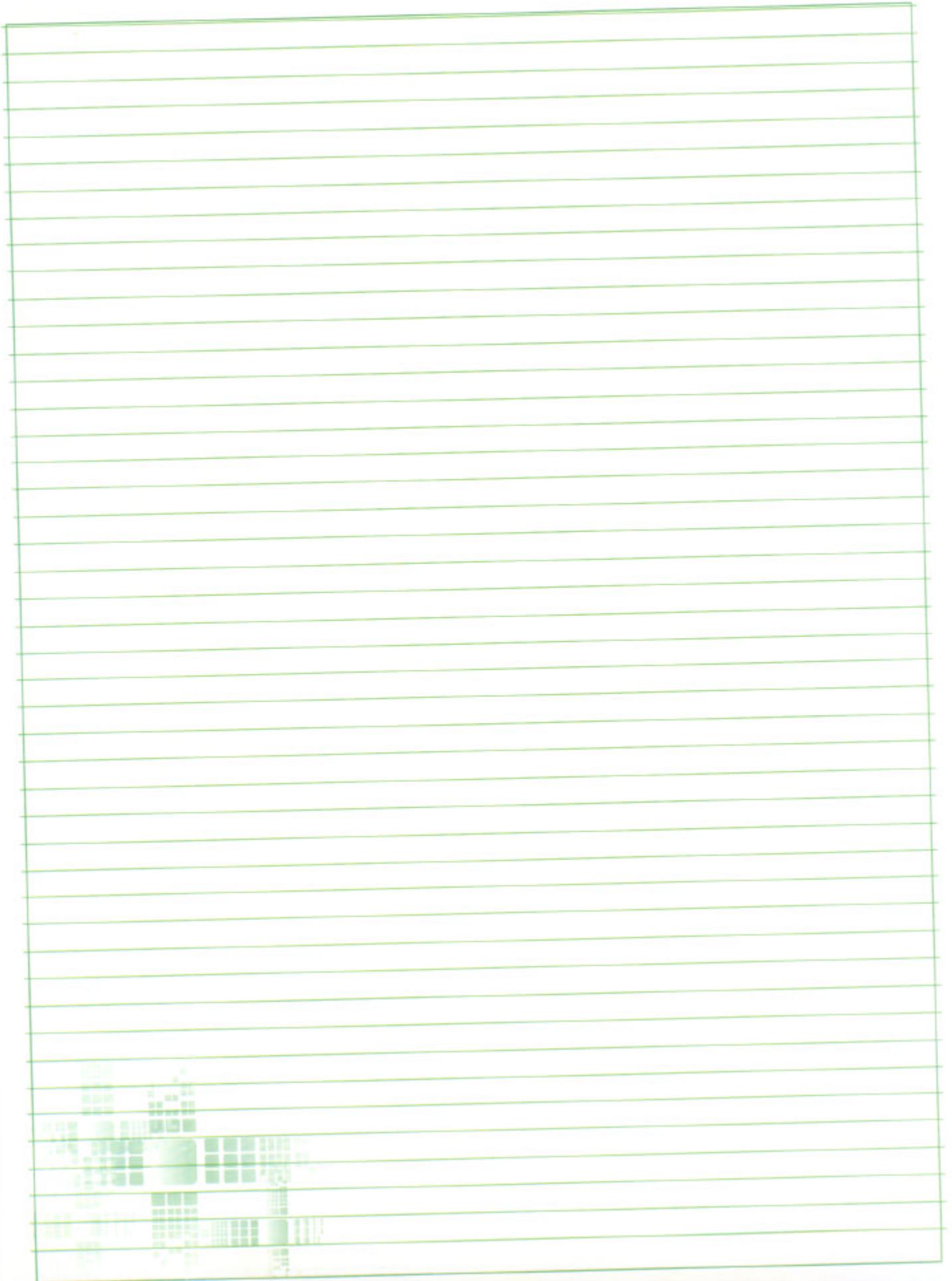
QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de fixer le montant global à allouer au Conseil d'Administration, à titre d'indemnité de fonction, une somme annuelle de 24 millions de F CFA

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.







environnement

Programme d'amélioration des conditions de vie sur sites et de protection de l'environnement

→ Traitement des effluents par lagunage

Dans le cadre du développement durable, la SAPH participe à la réduction de la pollution des eaux de surface en traitant les eaux usées de ses usines de fabrication de caoutchouc avant leur rejet dans la nature.

Après Yacoli, Toupah et Bongo, le site des Rapides Grah sera opérationnel en 2007.



prévention Sida



SAPH

prévention Sida éducation
sécurité santé éducation
sécurité santé prévention Sida
éducation sécurité santé



charte contre le VIH/Sida

SAPH

charte contre le VIH/Sida

La SAPH s'engage à :

1. Assurer l'absence de discrimination et de stigmatisation sur ses sites

Les employé(e)s directement touché(e)s par le VIH/SIDA et ceux(elles) soupçonné(e)s de l'être ont les mêmes droits et les mêmes obligations que le reste du personnel. Ils (elles) seront protégés au sein de l'entreprise contre toute forme de discrimination et de stigmatisation basées sur leur séropositivité ou sur leur maladie réelle ou supposée.

2. Rejeter le dépistage obligatoire du VIH

On ne peut réaliser un dépistage obligatoire du VIH lors de la visite médicale des candidats à l'emploi, lors de la visite périodique au sein du personnel ou pour toute autre raison.

3. Garantir la confidentialité et la non-divulagation des informations

Pour ce qui concerne le dépistage volontaire du VIH, les données et les résultats des tests de chaque employé(e) seront traités de manière confidentielle. Tout(e) employé(e) a cependant le droit de consentir, en toute connaissance de cause, à la divulgation de ces informations auprès de personnes qu'il (elle) désirera.

4. Garantir la sécurité des emplois des personnes vivant avec le VIH

La SAPH reconnaît le désir et la capacité de travailler du personnel séropositif. La présente charte garantit aux salarié(e)s infecté(e)s par le VIH ou atteint(e)s du SIDA le droit de continuer leur travail tant qu'ils(elles) demeurent capables de mener à bien leurs tâches en conformité avec les exigences de leur fonction.

Si, pour des raisons médicales, un(e) employé(e) infecté(e)s par le VIH ou atteint(e)s du SIDA devient incapable de poursuivre son travail dans des conditions normales, la SAPH s'efforcera, dans la mesure du possible, de l'affecter à un autre poste mieux adapté à son état de santé dans le respect de la législation en vigueur et de la réglementation interne de l'entreprise.

Quand la maladie ne permet plus à l'employé(e) infecté(e) par le VIH de remplir ses fonctions, on pourra engager, comme pour toute autre maladie invalidante, la procédure de cessation d'emploi pour invalidité.

5. Garantir l'application et faire respecter la présente charte

Cette charte est conforme à la législation ivoirienne et répond aux directives de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en matière de VIH/SIDA. Les infractions à cette politique relèveront du cadre disciplinaire et des procédures de règlement des conflits existant à la SAPH.

éducation



- 27 écoles primaires et maternelles
 - 90 classes
 - 2848 élèves

Résultats 2005/2006

- admis au CEPE : 100 %
- admis en 6^e : 75 %



développement villageois



S A P H

développement villageois

- La SAPH a été maître d'œuvre pour la création dans 7 régions de la Côte d'Ivoire de 16.558 ha au profit de 5.638 planteurs villageois (Projets « PVSE 1 et 2 » et « Hévéa 5 »).
- Dans le même temps, la SAPH a encadré plus de 6.000 ha pour le compte de 4.000 planteurs privés.



développement durable



S A P H

développement durable

L'hévéa est exploité sur une durée de vie de 30 à 35 ans. L'arbre en lui-même peut devenir une source de revenu. Le fil du bois d'hévéa s'apparente à celui du chêne et est surnommé "chêne d'Asie" par les importateurs. Couleur blanc-crème, sa transformation permet la fabrication de planchers et de mobiliers divers.

La mise en valeur du bois d'hévéa est gage de respect de l'environnement, d'emplois et de revenus complémentaires pour le planteur. Elle profitera pleinement à la filière et au reboisement de la Côte d'Ivoire.



développement durable



S A P H

développement durable

→ En partenariat avec la SAPH, la SGBCI et Total CI ont financé respectivement 35 ha et 10 ha de plantations communautaires dans les villages d'Agbaille, de Yassap et d'Aosso.

En 2007, ce partenariat sera reconduit dans 6 villages totalisant 80 ha.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Don de la Société
Générale de Banques
en Côte d'Ivoire.



AGBAILLE

Plantation de 20 ha d'hévéas

Ensemble, bâtissons notre avenir.



Avec le partenariat technique de la SAPH





S A P H

conseils généraux

Programme de développement hévéas avec les Conseils Généraux

	2004	2005	2006	Prévision 2007	Prévision 2008
CG LAKOTA					
Surface plantée (ha)		50	150	200	250
Pépinière (ha)	1	0,25	2,25	3	3
Jardin bois de greffe (ha)	0,6			1	
CG ABOISSO					
Surface plantée (ha)			149	250	300
Pépinière (ha)		2,2	3	3,5	3,5
Jardin bois de greffe (ha)		0,8		0,7	
CG BANGOUANOU					
Surface plantée (ha)				330	350
Pépinière (ha)			3,5	3,5	4
Jardin bois de greffe (ha)			1,5		
CG DAOUKRO					
Surface plantée (ha)				300	350
Pépinière (ha)			3	3,5	3,5
Jardin bois de greffe (ha)			2		
CG M'BAHIKRO					
Surface plantée (ha)				200	250
Pépinière (ha)			2	2,5	3
Jardin bois de greffe (ha)			1	0,5	
CG ABENGOUROU					
Surface plantée (ha)				150	300
Pépinière (ha)				3	3,5
Jardin bois de greffe (ha)			1,5		
CG SAN PEDRO					
Surface plantée (ha)				150	200
Pépinière (ha)			1	2	2
Jardin bois de greffe (ha)			0,5	0,5	
CG OUME					
Surface plantée (ha)				100	600
Pépinière (ha)				6	6
Jardin bois de greffe (ha)				2	



SOCIETE AFRICAINE DE PLANTATIONS D'HEVEAS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 14 593 620 855 FRANCS CFA

R.C. ABIDJAN N° 002059

01 BP 1322 ABIDJAN 01 - République de Côte d'Ivoire

SIEGE SOCIAL ET DIRECTION GENERALE, Immeuble Ex-SIT - Rue des
Galions Abidjan - Zone Portuaire

Site Web : www.saph.ci - E.mail : saph@sifca.ci

Tél : 225) 21 75 76 76 Fax : (225) 21 75 76 43

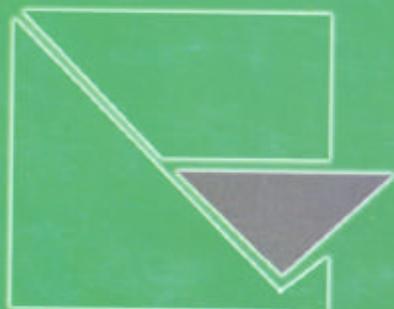
CORRESPONDANT :

Groupe SIPH 53 Rue du Capitaine Guynemer - 93400 Courbevoie - France

Tél : (33) (0)1 41 16 28 00 Fax : (33) (0)1 41 16 28 32

Site Web : www.siph.com





SAPH

01 B.P 1322 Abidjan 01
Tél.: (225)21757676 - Fax.: (225) 21 75 76 40